



l'heure actuelle, **tous les internes sur le territoire n'ont pas les moyens de prétendre au niveau d'exigence de compétences que requière leur maquette de DES.** Nous demandons donc qu'une homogénéisation de la formation (qualité des stages, enseignement hors-stage) soit garantie au niveau national au travers de l'application d'un référentiel national de compétences validé par le Collège des Enseignants Hospitalo – Universitaire de Médecine du Travail (CEHUMT).

Par ailleurs, la nouvelle organisation de la santé au travail telle que prévue par la loi (et en particulier la délégation aux IDEST) rend également cruciale **une homogénéisation des pratiques et des exigences de formation minimales des acteurs de terrain.** C'est dans une logique de valorisation de la qualité du service rendu et en cohérence avec les aspirations des acteurs concernés que nous demandons la mise en place d'un niveau de compétence minimal, donc de formations adaptées à chaque type de métier. En effet, la pluridisciplinarité ne pourra se faire selon nous sans le développement d'une culture professionnelle et d'un cadre communs, terreau d'une confiance mutuelle. Des objectifs et engagements réalistes mais ambitieux doivent donc être pris pour **assurer dans un futur proche un niveau global de formation équivalent BAC +3 pour les IDEST et les préventeurs** avec qui nous seront amenés à travailler.

C'est cette montée en compétence globale, des médecins pour assurer leurs missions, et des autres professionnels sur qui nous comptons, qui permettra la mise en œuvre d'actions de préventions pluridisciplinaires. La politique de santé au travail forte et attractive que nous souhaitons ne pourra se faire selon nous qu'à ce prix.